

PROGRAMME FORMATION TFP APS

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



PUBLIC CONCERNÉ

Personnes désirant exercer les fonctions d'Agent de Prévention et de sécurité



PRÉREQUIS À LA FORMATION

Savoir comprendre, parler, lire et écrire le français et savoir compter
Obtenir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS
Etre résident en France depuis au moins 5 ans pour les personnes de nationalité étrangère.



DÉLAI D'ACCÈS

Sous condition de la possession de l'ensemble des prérequis
En fonction des places vacantes sur la session
6 semaines minimum



DURÉE

175 heures réparties sur 5 semaines consécutives de formation et 7 heures d'examen

OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître l'environnement juridique de la sécurité privée
- Savoir mettre en œuvre les gestes de premier secours
- Savoir analyser et résoudre un conflit
- Savoir transmettre des consignes et informer la hiérarchie
- Connaître les risques majeurs, électriques, incendie
- Savoir gérer une alarme intrusion, incendie, technique
- Avoir l'attitude professionnelle adaptée
- Savoir accueillir et contrôler les accès
- Savoir maîtriser un PC sécurité
- Savoir réaliser une ronde
- Connaître la télésurveillance et la vidéo protection
- Prévenir des risques terroristes
- Réagir face à une attaque terroriste
- Secourir en cas d'attaque terroriste

CONTENU

- Code de la sécurité intérieur
- Code pénal et Libertés Publiques
- Déontologie Professionnelle
- Secours à personnes (SST)
- Situations conflictuelles et résolution de conflit
- Consignes, Compte rendu et rapport
- Gestion des risques majeurs, électriques, incendie
- Gestion d'alarmes
- Préparation d'une mission
- Technique d'information et de communication
- Gestion de conflit
- Contrôle d'accès
- Poste de contrôle de sécurité
- Rondes
- Gestion de l'évènementiel
- Palpation de sécurité et inspection de bagages
- Télésurveillance et vidéo protection
- Sensibilisation aux risques terroristes

PROGRAMME FORMATION TFP APS

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

**TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE
AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement,
- Cours théoriques avec appui audiovisuel,
- Exercices d'application,
- Mise en situation avec utilisation de PC Sécurité et réalisation de
- Parcours de ronde et divers matériels d'instruction de type portique, centrale incendie et intrusion, raquettes, unité mobile de formation.

VÉRIFICATION DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Fiche d'évaluation théorique (QCU) 4 évaluations sur l'ensemble des UV
Fiche d'évaluation pratique : évaluation sur chaque contexte professionnel

MODALITÉ DE VALIDATION DES ACQUIS

EN COURS DE FORMATION

UV 1 (secourisme) : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS

EXAMEN

Epreuve théorique

UV 2 (Environnement juridique) = QCU sur 15 questions

UV 3 (Gestion de conflits) = QCU sur 10 questions

UV 4 (Stratégique) = QCU sur 05 questions

UV 5 (Prévention des risques incendie) = QCU sur 05 questions

UV 6 (Appréhension au cours de l'exercice du métier) = QCU sur 05 questions

UV 7 (Sensibilisation aux risques terroristes) = QCU sur 10 questions

UV 8 (Professionnel) = QCU sur 15 questions

UV 9 (Palpation de sécurité et inspection des bagages) = QCU sur 05 questions

UV 10 (Surveillance par moyens électroniques de sécurité) = QCU sur 05 questions

UV 11 (Gestion des risques) = QCU sur 08 questions

UV 12 (Évènementiel spécifique) = QCU sur 05 questions

UV 13 (Gestion des situations conflictuelles dégradées) = QCU sur 05 questions

UV 14 (Industriel spécifique) = QCU sur 05 questions

Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise

$8 \geq$ Note < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen

Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module

Epreuve pratique : Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation

UV 15 = Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat

TYPE DE VALIDATION

EXAMEN THÉORIQUE & PRATIQUE
TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE D'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ



PROGRAMME FORMATION TFP APS

PARTICIPANTS : 4-12 maximum

**TITRE A FINALITE PROFESSIONNELLE
AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ**

TARIF

Tarif par stagiaire : 1850 euros HT
Tarif de groupe : nous consulter

ACCESSIBILITE

PREVIS s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R au siège de son établissement – Dans notre établissement secondaire notre équipe vous accompagne au mieux pour vous permettre d'accéder à la formation dans les meilleures conditions.
Réfèrent handicap : Mme Aurélie Fournier

TAUX DE REUSSITE

85 % (données 2021)

RESPONSABLE

Responsable pédagogique : Quentin Le Boulaire
Responsable de centre : Aurélie Fournier